

[logo région bretagne](#)



150 acteurs font le point sur l'avancée du Plan régional de prévention et de gestion des déchets et ressources de la Région Bretagne

La **Région Bretagne**, en lien avec l'ADEME, a réuni, le 4 octobre à Fouesnant, **près de 150 acteurs impliqués dans l'élaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets & ressources (PRPGD)**.

Pendant une demie journée, **chaque groupe de travail a exposé l'état d'avancement de ses travaux** puis échanger avec l'assemblée. L'après-midi, des forums techniques ainsi que des visites du centre ECOTRI des Ateliers Fouesnantais et du Pôle Déchets de la Communauté de communes du Pays Fouesnantais ont permis d'apporter des éclairages aux partenaires sur des sujets nécessitant une expertise particulière.

Ainsi, les acteurs bretons de la gestion et la prévention des déchets se sont réunis en présence de Thierry Burlot, vice-président de la Région Bretagne à l'environnement, la biodiversité et les déchets et Gilles Petitjean, Directeur régional de l'ADEME. Tous membres de la Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du Plan régional de Prévention et de gestion des déchets et ressources, ces 150 élus, représentants des structures communales ou intercommunales compétentes en matière de collecte et traitement des déchets, services de l'État, chambres consulaires, éco-organismes et organisations professionnelles ont pu faire le point sur l'avancement de l'élaboration du **Plan régional de gestion des déchets et des ressources qui devrait être achevé avant l'été prochain**.

L'enjeu de ce plan est de réduire la production de déchets et de les transformer en ressources à travers de nouvelles activités économiques créatrices d'emploi. Il prend la suite des plans définis à l'échelle des départements pour n'en faire qu'un, unique, à l'échelle de la région.

Le plan sera composé d'un volet stratégique et d'un volet opérationnel. Après avoir établi un état des lieux par gisement de déchets (déchets ménagers, déchets du BTP, déchets organiques, déchets issus des activités maritimes, déchets dangereux...), les groupes de travail se poursuivront par un travail prospectif pour planifier la prévention et la gestion des différents types de déchets.

Source : [Région Bretagne](#)

Mise à jour :

17/10/2017

Repères :

Composition de la CCES

La Commission consultative d'élaboration et de suivi (CCES) du Plan régional de Prévention et de gestion des déchets & ressources est composée de 89 membres, dont la liste a été définie par la Région.

En sont membres des élus régionaux, départementaux, des représentants des structures communales ou intercommunales compétentes en matière de collecte et traitement des déchets, des services de l'État, les chambres consulaires, des éco-organismes (tels Éco-emballages, Adivalor, Valdélia...), des organisations professionnelles (telles que la Fédération professionnelle des entreprises de recyclages (FEDEREC), la Fédération nationale des activités de dépollution et de l'environnement), des associations agréées de protection de l'environnement et des associations de consommateurs.

6 groupes de travail thématiques :

- DMA-DAE Déchets ménagers & assimilés et déchets des activités économiques
- Déchets organiques
- Déchets du BTP
- Déchets issus des activités maritimes
- Déchets dangereux
- Filières

Documents :

[CP_Commission_plan_déchets](#)

Source URL: <https://www.ordif.com/article/nouvelle-etape-dans-lelaboration-du-plan-regional-breton-de-prevention-et-gestion-des>